

S'organiser en maraîchage pour éviter le burn-out

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

Objectifs

■ Être capable de planifier et organiser son travail sur la ferme. ■ Connaître des outils de planification et d'organisation du travail en individuel et à plusieurs. ■ Connaître des techniques pour garder l'esprit clair au quotidien et des méthodes pour assurer des relations fluides avec son entourage professionnel tout au long de la saison de production.

Enjeux

Le maraîchage est un métier particulièrement exigeant. Il constitue une charge mentale importante pour le producteur. Une planification rigoureuse du travail prenant en compte toutes les dimensions du métier et une organisation efficace de chaque intervention permettent de diminuer fortement la pression quotidienne tout en augmentant l'efficacité.

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

- Planifier selon toutes les dimensions de l'activité sa saison, sa semaine, sa journée de travail.
- S'organiser pour être plus efficace : bases sur le fonctionnement du cerveau humain, exemple pratique
- Bien travailler à plusieurs : Bases et méthodes pour une communication saine, organiser le travail et mener une réunion efficace
- Identifier les obstacles à suivre sa planification et les difficultés personnelles dans le travail en groupe
- Mise en pratique : planification d'une journée-type, d'une intervention, d'une réunion, mise en situation, ...

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 01/01/1970

Tarifs

Adhérent 196€

Non adhérent 196€

Non agricole 196€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Autres fonds de formation, nous

contacter

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

24 janv 2023 (7hrs)

30250 Sommières

Jean-François Cavalier

formateur

et ancien maraîcher

Co-organisateur(s)



Partenaire(s)



Financier(s)



Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____

--

Courriel _____

Téléphone _____

EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))